

Les Huttes



Visorando



Randonnée n°58035

Une randonnée proposée par Claire61

Balade au cœur du Hâble d'Ault, où il est conseillé d'emporter une paire de jumelles afin d'observer les oiseaux.

Durée :	3h55	Difficulté :	Facile
Distance :	12.8km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	77m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	80m	Région :	Baie de Somme
Point haut :	76m	Commune :	Ault (80460)
Point bas :	0m		

Description

Se garer au parking sur la falaise d'Ault. Pour y accéder passer devant l'église en direction de la mer, suivre la route qui longe la mer sur la gauche. Elle monte sur la falaise. Se garer vers les places les plus hautes.

(D/A) Prendre la Rue Saint-Valéry, vers le Sud-Ouest, jusqu'au niveau du belvédère.

- (1).** Tourner à gauche Rue du Moulin et, au bout de 500m.
- (2)** Dans une courbe à droite, tourner à gauche Impasse Melina. Un peu plus loin, bifurquer de nouveau à gauche, sur le Chemin Melina qui passe derrière le Camping de la Chapelle. Au bout du camping, continuer tout droit.
- (3)** À l'intersection en T, tourner à droite puis, 200m après environ, prendre à gauche et continuer jusqu'au croisement avec une route.
- (4)** Tourner à gauche sur le chemin.
- (5)** Traverser la D463 suivre le chemin qui la longe puis virer à droite en épingle en direction du Domaine Hautebut et suivre le chemin jusqu'à l'intersection avec la Chaussée Blanche. Les premières huttes apparaissent à main gauche.
- (6)** Bifurquer à gauche, puis à droite à la fourche. Poursuivre jusqu'à un grand étang.
- (7)** Virer dans le chemin à droite un peu avant. Continuer jusqu'à une route non goudronnée. De nombreuses huttes sont visibles sur la droite.
- (8)** Tourner sur la gauche. On retrouve le grand étang de tout à l'heure. Le contourner puis le longer, de l'autre côté, à main gauche.
- (9)** Au bout du chemin, tourner à droite en direction de la mer.
- (10).** Tourner à gauche sur la digue de galets. Sur le parking de la plage d'Ault continuer tout droit, prendre le chemin qui monte le long des maisons et longe la mer, continuer sur la route qui longe la falaise vers le Sud-Ouest et nous reconduit au parking **(D/A)**.

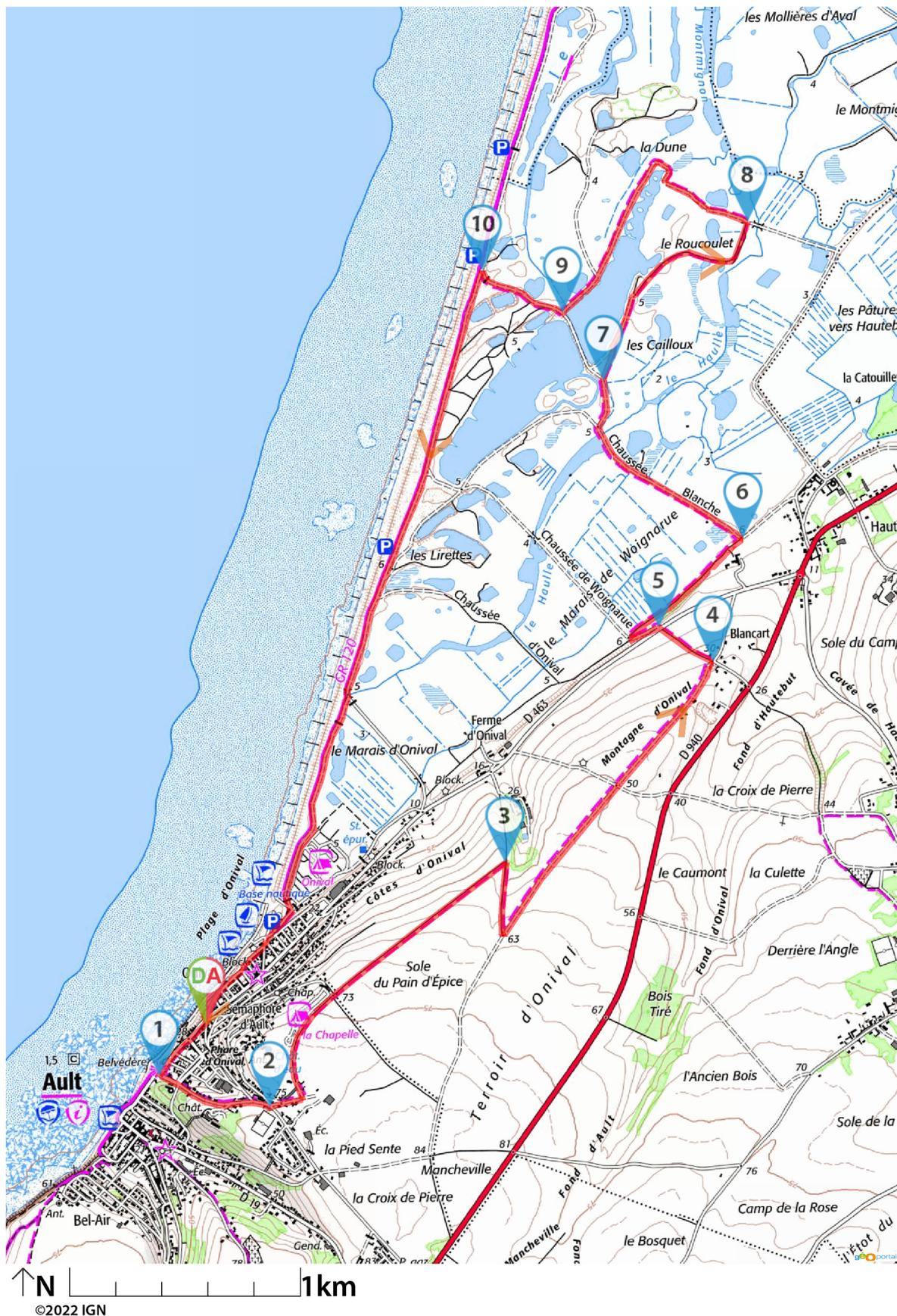
Points de passages

- D/A Parking sur la falaise d'Ault**
N 50.105788° / E 1.45084° - alt. 32m - km 0
- 1 À gauche Rue du Moulin**
N 50.103717° / E 1.448029° - alt. 33m - km 0.31
 - 2 À gauche Impasse Melina**
N 50.102478° / E 1.454735° - alt. 74m - km 0.82
 - 3 Intersection, à droite**
N 50.112098° / E 1.469036° - alt. 47m - km 2.44
 - 4 Chemin à gauche**
N 50.119989° / E 1.481697° - alt. 29m - km 4.29
 - 5 Traverser, gauche puis droite**
N 50.121337° / E 1.478414° - alt. 12m - km 4.57
 - 6 Chemin à gauche**
N 50.124838° / E 1.483509° - alt. 4m - km 5.37
 - 7 À droite devant l'étang**
N 50.131022° / E 1.475045° - alt. 2m - km 6.4
 - 8 Chemin à gauche**
N 50.13728° / E 1.483789° - alt. 1m - km 7.49
 - 9 À droite vers la mer**
N 50.133711° / E 1.472545° - alt. 3m - km 8.8
 - 10 À gauche sur la digue**
N 50.135365° / E 1.467653° - alt. 4m - km 9.21
- D/A Parking sur la falaise d'Ault**
N 50.105795° / E 1.450819° - alt. 32m - km 12.8

Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-les-huttes/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

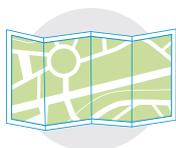
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.